

1.

Débitrice: **Intensive Care Innovations SA,**
1700 **Fribourg**
2.

Déclaration de faillite: 10.01.2003
3.

Suspension de faillite: 24.02.2003
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 17.03.2003
5.

Avance de frais: CHF 5'000

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.
6.

Remarques: fabrication et commerce d'appareils médicaux, toutes activités de recherches médicales, exploitation de brevets, licences et tous autres droits de propriété intellectuelle dans ce domaine.

Office cantonal des faillites Fribourg
1701 Fribourg
- (00893510)